



PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 31/05/2023

Opération CODAF – parkings illicites sur les communes de Chilly Mazarin et de Wissous

Ce 31 mai 2023, un contrôle organisé dans le cadre du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF), sur réquisitions du Parquet du tribunal judiciaire d'Évry-Courcouronnes, s'est tenu de manière coordonnée dans les entreprises Francepark et Transprima « parking du soleil » sur les communes de Chilly-Mazarin et de Wissous, qui proposaient illégalement des prestations de stationnement et de navettes vers l'aéroport d'Orly.

Ce contrôle a mobilisé de nombreux services de l'État (Police nationale, URSSAF, DDFIP, DDT, DDPP et DRIEAT) ainsi que les communes concernées de Chilly-Mazarin et Wissous, accompagnées de leurs polices municipales.

Cette action a permis de constater de nombreuses infractions aux codes du travail, de la consommation, de l'environnement, de l'urbanisme, des transports et de la sécurité intérieure, notamment : travail dissimulé, pratiques commerciales trompeuses, clauses abusives, exercice illégal de transport de personnes, destruction d'espaces naturels sensibles, constructions illégales.

Des arrêtés préfectoraux ont été pris ce jour aux fins de cessation d'activité de parc de stationnement et de transports de personnes de ces deux entreprises dans l'attente des suites judiciaires.

Les véhicules des particuliers stationnés sur ces parkings seront restitués sur site à leurs propriétaires sur leur demande et sur présentation d'un justificatif.

Les entreprises concernées sont tenues d'assurer une communication de leur cessation d'activité afin d'éviter toute nouvelle réservation.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle
Préfecture de l'Essonne**

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37
Mél : pref-communication@essonne.gouv.fr

Boulevard de France
91010 Évry-Courcouronnes